

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION DE SERVICES

Les présentes conditions générales de prestation de service sont conclues entre :

- La société AQUAGRIMPE, société par actions simplifiée au capital social de 80 000 € inscrite au RCS de Rodez sous le numéro 953 945 672 et dont le siège social se trouve Rue de la Prise d'Eau 12100 Millau, représentée par Madame Véronique MASQUET,

Ci-après nommée le Prestataire, AQUAGRIMPE

- Et toute personne physique ou morale, particulière ou professionnelle, de droit privée ou de droit public souhaitant s'engager dans une ou plusieurs des prestations fournies par la société AQUAGRIMPE,

Ci-après nommé le Client, l'Acheteur,

Préambule :

La société AQUAGRIME est gestionnaire et exploitante du complexe sportif dans le cadre d'une concession de service public.

Elle est spécialisée dans la gestion d'installations sportives.

Ses coordonnées sont les suivantes :

- Téléphone : 06 32 41 96 56
- Courriel : direction@complexesportifalicemilliat.fr

La SAS AQUAGRIMPE invite ses clients à lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente (CGV).

Un règlement intérieur complète ces CGV, précisant les modalités d'accès aux installations ainsi que les règles élémentaires de leurs utilisations. Le règlement intérieur est consultable sur le site <https://reservation.complexesportifalicemilliat.fr>.

Les présentes conditions de prestation de services régissent les rapports entre AQUAGRIMPE et ses clients.

La confirmation d'une prestation implique l'acceptation totale de ces conditions.

ARTICLE 1. Intégralité

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties.

Elles constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties, et, en ce sens, l'acheteur est réputé les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les services rendus par le prestataire auprès des acheteurs de même catégorie.

Le prestataire et l'acheteur conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation. Le prestataire se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales.

Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Si une condition de prestation de services venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance dont les sociétés ont siège en France.

Les présentes conditions générales de vente sont communiquées à tout acheteur professionnel qui en fait la demande, afin de lui permettre de passer commande.

Le fournisseur se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes, en fonction des négociations menées avec l'acheteur, par l'établissement de conditions de vente particulières.

Le prestataire peut, en outre, établir des conditions générales de vente catégorielles, dérogoires aux présentes conditions générales de vente, en fonction du type d'acheteur considéré, selon des critères qui resteront objectifs.

Les acheteurs répondant à ces critères se verront alors appliquer ces conditions générales de vente catégorielles.

ARTICLE 2. Contenu

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente des prestations proposées par le prestataire à l'acheteur.

Elles concernent notamment les services suivants :

- Activité de natation et plus largement de toutes activités sportives ou récréatives en milieu aquatique, auprès d'enfants et d'adultes ;
- Activité d'escalade et plus largement toutes activités sportives ou récréatives auprès d'enfants et d'adultes ;
- Location de bassins, d'installations sportives, de complexes de piscines ou d'espaces de salle de sport et d'espace bien-être (sauna, hammam) ;
- Activités de sport et de santé en salle.

Les présentes conditions ne concernent que les prestations effectuées en France pour des acheteurs situés sur le territoire français.

ARTICLE 3. Commande

3.1 Modalités générales

Le contrat liant les Parties est formé dès que l'offre proposée par le Prestataire est acceptée par le Client et que le paiement du prix intervient.

L'acheteur passe sa commande en ligne, à partir du catalogue en ligne et au moyen du formulaire qui figure sur le site internet <https://reservation.complexesportifalicemilliat.fr>.

L'acceptation des présentes conditions générales sur le site par l'acheteur permet de valider la commande et entraîne l'envoi d'un mail de confirmation de la part du Prestataire à l'adresse mail renseignée.

Toute commande vaut acceptation des prix et descriptions des prestations proposées.

Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte de l'acheteur, le prestataire se réserve le droit de bloquer la commande de l'acheteur jusqu'à la résolution du problème.

Pour toute question relative au suivi d'une commande, l'acheteur doit appeler le 05.65.60.20.80 disponible 7 jours sur 7 de 9 heures à 19 heures (coût d'un appel local).

3.2 Modalités en présence d'un devis

Pour les prestations qui nécessitent un devis, le contrat liant les parties n'est formé que sous le respect des deux conditions cumulatives suivantes :

1. L'acceptation et la signature expresse d'un bon de commande ou d'un devis description par les deux Parties ;
2. L'encaissement définitif de l'acompte si ce dernier est demandé.

3.3 Durée de validité

- En cas de réservation d'une séance à l'unité, le Client recevra par courriel un billet électronique d'une validité d'un mois à compter de la date d'achat.
- En cas de réservation d'un forfait de douze séances, le Client devra récupérer à l'accueil du complexe une carte physique d'entrée d'une validité d'un an à compter de la date d'achat.
- En cas de réservation d'un abonnement mensuel, trimestriel ou annuel, le Client devra récupérer à l'accueil du complexe une carte physique d'entrée dont la durée de validité commencera à courir à compter de la date d'achat.

ARTICLE 4. Preuve de la commande

La fourniture en ligne des coordonnées bancaires de l'acheteur et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord de l'acheteur et vaudront :

- exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande ;

- signature et acception expresse de toutes les opérations effectuées ;
- date de début de validité des séances ou des abonnements achetés.

ARTICLE 5. Confirmation de commande

Les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation par voie de courriel au plus tard au moment du début d'exécution des prestations, à l'adresse indiquée par l'acheteur au sein du bon de commande.

ARTICLE 6. Informations sur les prestations

Article 6.1 Modalités

Les prestations régies par les présentes conditions générales sont celles qui figurent sur le site internet du prestataire et qui sont indiquées comme réalisées par le prestataire ou sous son contrôle.

Elles sont proposées dans la limite des disponibilités du prestataire.

Les prestations sont décrites et présentées avec la plus grande exactitude possible.

Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du prestataire ne pourrait être engagée.

Article 6.2 Catégories

Le prestataire propose plusieurs types de prestations :

Des prestations sans réservation :

- Des entrées libres à l'unité valable 1 mois ;
- Des entrées libres avec un forfait de 12 entrées valables 1 an ;
- Des entrées libres avec un abonnement mensuel, trimestriel ou annuel.

Des prestations avec réservation :

- Des cours collectifs enfants ;
- Des cours collectifs adultes et seniors ;
- Des stages apprentissage Escalade valables 1 mois ;
- Des stages apprentissage Natation valables 1 mois.

ARTICLE 7. Prix

7.1 Calcul

Sauf convention contraire, le prix des prestations est établi en fonction de leur nombre et de l'expérience du personnel requis, du niveau de compétence et de responsabilité nécessaire ; les taux horaires sont révisés périodiquement. Ces prix sont indiqués sur le site internet <https://reservation.complexesportifallicemilliat.fr>.

Seront également facturés, s'il y a lieu, les frais de déplacement, de subsistance et d'hébergement engagés pour l'exécution des prestations. La TVA au taux en vigueur s'ajoute, le cas échéant, aux honoraires et débours.

Les retards ou autres problèmes imprévus, dont le prestataire n'a pas la maîtrise et qui échappent à son contrôle, peuvent entraîner des honoraires supplémentaires susceptibles de faire l'objet d'une facturation complémentaire.

Le prestataire s'engage à informer l'acheteur de ces retards et/ou problèmes dès qu'ils surviendront afin de pouvoir en évaluer les conséquences avec lui.

Les prix sont affichés en euros, toute taxes comprises.

7.2 Tarifs réduits

Le Prestataire propose des tarifs réduits pour les personnes suivantes :

- Habitants de la communauté de commune Millau Grands Causses ;
- Les utilisateurs âgés de moins de 18 ans ;
- Les utilisateurs âgés de moins de 12 ans ;
- Les étudiants, demandeurs d'emplois et personnes handicapées ;
- Les familles de deux parents et deux enfants ;

Les pièces justificatives relatives à ces situations sont valables 1 an et devront faire l'objet d'un renouvellement à leur expiration.

ARTICLE 8. Modalités et délais de paiement

8.1 Règlement

Pour les réservations en ligne, le règlement des factures est exigible dès réception par carte bancaire uniquement.

Pour les réservations physiques à l'accueil du complexe sportif, le règlement des factures peut s'effectuer par chèque, par espèce ou par carte bancaire.

La commande est payable comptant en totalité au jour de la commande. Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un complet paiement à cette date.

Le prestataire se réserve notamment le droit de refuser d'honorer une commande émanant d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Les demandes de devis par les entreprises et les professionnels devra être formulée électroniquement à l'adresse courriel suivante compta@complexesportifallicemilliat.fr

Le règlement pourra se faire par carte bancaire ou chèque.

8.2 Retard de paiement

Tout retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au prestataire par l'acheteur, outre le taux d'intérêt légal, sans préjudice de toute autre action que le prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'acheteur.

Conformément aux dispositions des articles L.441-3 et L.441-6 du Code de commerce, le Client réservant pour une activité professionnelle ne respectant pas les délais de paiement devra s'acquitter d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

ARTICLE 9. Disponibilité des services

Sauf en cas de force majeure ou lors des périodes de fermeture clairement annoncées sur la page d'accueil du site, les délais d'intervention seront, dans la limite des disponibilités du prestataire, ceux indiqués sur le site internet <https://reservation.complexesportifallicemilliat.fr>.

En cas de retard, la responsabilité du prestataire ne pourra être engagée, et ce, pour quelque cause que ce soit.

En cas d'indisponibilité temporaire d'une ou plusieurs installations ou services (notamment pour des raisons de maintenances techniques) le Prestataire fera de son mieux pour en informer le Client dans un délai raisonnable et s'efforcera de proposer une solution de remplacement adéquate ou de report de l'activité s'il s'agit d'une prestation réservée à l'avance.

Par conséquent, aucune demande d'indemnisation, de quelque nature que ce soit, ne pourra être réclamée par l'acheteur.

ARTICLE 10. Annulation par le Client

Les Prestations ne sont ni échangeables ni remboursables.

Toute annulation d'une réservation par le Client entraîne une conservation des sommes par le prestataire et ne donneront pas lieu à un avoir.

Néanmoins, le Client conserve la possibilité d'annuler une prestation dans un délai d'au minimum 6 heures avant le début de la séance réservée.

Si l'annulation est effectuée dans le respect de ce délai de prévenance, le Client ne sera pas débité de la séance réservée.

ARTICLE 11. Obligations du prestataire

Les engagements du prestataire constituent une obligation de moyen au terme de laquelle les prestations seront exécutées dans le strict respect des règles professionnelles en usage et le cas échéant, des conditions du contrat.

ARTICLE 12. Obligations de l'acheteur

Afin de faciliter la bonne exécution des prestations, l'acheteur s'engage :

- à fournir au prestataire des informations et documents complets, exacts et dans les délais nécessaires sans qu'il soit tenu d'en vérifier le caractère complet ou l'exactitude ;
- à respecter les horaires et conditions d'accès aux Prestations ;
- à respecter les consignes de sécurité données par les instructeurs, équipes ou partenaires du prestataire, ainsi que le règlement intérieur ;
- à avertir directement le prestataire de toute difficulté éventuelle relative à l'exécution des prestations.

Les entrées et les abonnements sont nominatifs et personnels.

Ils sont par conséquent incessibles et ne peuvent faire l'objet d'un prêt à une tierce personne.

ARTICLE 13. Autorisation parentale

Toute personne titulaire de l'autorité parentale doit avoir expressément autorisé les personnes mineures sur qui est exercée l'autorité à participer aux activités proposées et consenti que les responsables d'AQUAGRIMPE puissent faire pratiquer tous les soins médicaux et chirurgicaux en cas d'urgence.

Toute personne titulaire de l'autorité parentale doit attester de l'aptitude de ou des personnes mineures sur qui est exercée l'autorité à participer aux activités ainsi que de ne pas présenter de contre-indications médicales à la pratique de l'activité réservée (notamment escalade, natation ou activité de montagne...).

Le Prestataire demande aux participants de signaler tout problèmes médicaux (notamment cardiaques, épilepsie, asthme...).

ARTICLE 14. Responsabilité du prestataire

La responsabilité du prestataire ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

Le prestataire ne répond ni ses assureurs ni des dommages indirects, ni du manque à gagner ou de la perte de chance ou de bénéfices escomptés, ni des conséquences financières des actions éventuellement intentées par des tiers à l'encontre de l'acheteur.

ARTICLE 15. Garantie

Le prestataire garantit l'acheteur contre tout défaut de conformité des services et tout vice caché provenant d'un défaut de conception ou de fourniture desdits services à l'exclusion de toute négligence ou faute de l'acheteur.

ARTICLE 16. Cessibilité et sous-traitance

Le prestataire se réserve le droit de céder tout ou partie de l'exécution des prestations à des prestataires répondant aux mêmes exigences de qualification.

Si la prestation requiert des compétences techniques particulières, le prestataire informera l'acheteur sur la possibilité d'en sous-traiter une partie. Le sous-traitant interviendra alors sous la seule responsabilité du Prestataire et s'engagera à conserver confidentielles toutes les informations dont il aura connaissance à l'occasion des prestations.

ARTICLE 17. Absence du droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'alinéa 12 de l'article L.221-28 du Code de la consommation, le Client est expressément informé par le prestataire qu'il ne dispose d'aucun droit de rétractation pour l'ensemble des services commandés dans la mesure où il s'agit d'activités de loisirs.

ARTICLE 18. Force majeure

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties, empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français.

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

ARTICLE 19. Non-validation partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 20. Non-renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

ARTICLE 21. Procédure de médiation

En cas de contestation, le consommateur a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode de règlement des différends.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, le Client est informé pouvoir recourir à une médiation auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès de l'association nationale des médiateurs.

Il lui est indiqué qu'une liste de médiateur est référencée en ligne à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso/mediateurs-references>

Il lui est précisé que les coordonnées de l'association Médiation Aveyron sont les suivants :

- Adresse : 16 rue Paul Bonhomme 12100 Millau
- Téléphone : 06 77 16 40 96

ARTICLE 22. Litiges

Tout litige lié, directement ou indirectement, aux présentes conditions générales de vente, ou aux relations entre les parties, sera de la compétence exclusive de la juridiction désignée à l'article 23 ci-après, statuant en application du droit français.

Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend qui pourrait naître de la réalisation des prestations.

ARTICLE 23. Loi applicable et tribunal compétent

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige. Le fait que le cas échéant, les échanges habituels entre le fournisseur et l'acheteur aient lieu totalement ou partiellement dans une langue différente de la langue française, ne peut en aucun cas être considéré comme une renonciation à l'application des présentes conditions générales de vente ou de l'une quelconque de ses stipulations.

Les parties soumettront le litige au **TRIBUNAL DE COMMERCE DE RODEZ (12000)**.

ARTICLE 24. Assurance

Dans le cadre de son activité, le prestataire informe le Client avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la société AXA Assurance dont le numéro de contrat est le 11231512504.

Cette assurance garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que le prestataire peut encourir à l'égard des tiers pour les dommages corporels, matériels et immatériels dont il serait directement responsable.

ARTICLE 25. Traitement et protection des données personnelles

Les informations personnelles collectées par le prestataire via le formulaire de contact de son site internet sont enregistrées dans son fichier clients et utilisées exclusivement pour la bonne gestion des relations avec le Client et la gestion et le traitement des commandes.

Les formulaires de recueil des données indiquent par un astérisque la ou les informations dont la collecte est indispensable à la bonne exécution de la commande.

Les informations personnelles collectées seront conservées au maximum 5 années après la cessation des relations contractuelles.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés du prestataire, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés au prestataire par contrat pour l'exécution des tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la commande, sans qu'une autorisation du Client ne soit nécessaire.

Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, le prestataire s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Les données personnelles ne sont pas transférées hors de l'Union Européenne. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016.

Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement.

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant, en écrivant au Prestataire : direction.aquagrimpe@gmail.com